

La Presse 02/04 2019

GOUVERNORAT DE NABEUL
CONSEIL REGIONAL



AVIS D'APPEL D'OFFRES N°13/2019
ASSAINISSEMENT EN EAUX USEES DU VILLAGE
DE DIAR BEN SALEM
DELEGATION DE BENI KHIAR
- PRD 2019 -

La gouverneure de Nabeul Président du conseil régional du gouvernorat de Nabeul lance un avis d'appel d'offres pour la réalisation des travaux d'assainissement en eaux usées du village de DIAR BEN SALEM délégation de BENI KHIAR - PRD 2019 -

Les entreprises agréées par le ministère de l'Equipement dans l'activité de **VRD 0 catégorie 2, VRD 1 catégorie 4 ou VRD 3 catégorie 3 au minimum**, peuvent retirer les dossiers d'appel d'offres auprès du conseil régional du gouvernorat de Nabeul tous les jours ouvrables pendant l'horaire administratif avec un prix de 100DT.

Objet	Montant de la caution provisoire
Assainissement en eaux usées du village de DIAR BEN SALEM Délégation de BENI KHIAR - PRD 2019 -	17.000,000 DINARS

Les offres doivent parvenir par voie postale sous pli recommandé ou par Rapid-poste au nom de **Madame la gouverneure de Nabeul, avenue Habib Bourguiba, 8000 Nabeul** ou remises directement au bureau d'ordre central du gouvernorat de Nabeul.

La date limite de réception des offres est fixée au **02/05/2019 à 12h00**. Le cachet du bureau d'ordre central du gouvernorat de Nabeul fait foi.

Les offres doivent être présentées de la manière suivante :

Une enveloppe extérieure portant en plus de l'adresse sus-indiquée la mention «**Ne pas ouvrir et l'objet de l'appel d'offres**».

Ce pli doit contenir les pièces administratives comme indiqué à l'article 7 du cahier des clauses administratives particulières et la caution provisoire valable pendant **120 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres et conforme au modèle figurant en annexe du CCAP et deux enveloppes internes séparées contenant :

- 1- La première enveloppe interne portant la mention «**Offre technique**» et contient les pièces indiquées à l'article 7 du CCAP.
- 2- La deuxième enveloppe interne portant la mention «**Offre financière**» et contient les pièces indiquées à l'article 7 du CCAP.

Toute offre parvenue après délai ou ne comportant pas les pièces techniques ou le cautionnement provisoire sera automatiquement rejetée.

L'ouverture des plis sera faite au siège du gouvernorat de Nabeul en seule séance en présence des participants désirant y assister, et ce, le 02/05/2019 à 14h00.